

## FORMATION INITIALE DE FORMATEUR SST

### ▪ Objectifs

Être capable de conduire des sessions de formation SST et de participer à l'élaboration ou la modification du plan d'organisation des secours (formateur d'entreprise uniquement).

▪ **Durée minimum** : 56 heures en présentiel réparties sur 2 semaines non consécutives. Tous les 3 ans, le formateur SST doit suivre un MAC d'une durée de 3 jours (21 heures) en présentiel lui permettant d'inscrire ses compétences dans la durée. À cette occasion, des évaluations certificatives sont de nouveau réalisées.

▪ **Nombre de stagiaires** : de 5 personnes minimum à 10 personnes maximum.

▪ **Tout public**

▪ **Accessibilité** : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

▪ **Tarif** : sur demande

▪ **Lieu et horaires** : à définir selon vos besoins

▪ **Délai d'accès** : 24 heures minimum

### ▪ Prérequis

Préalablement à la formation de formateur SST, le candidat doit :

- Être titulaire du certificat SST ou APS **en cours de validité**, délivré par une entité habilitée ;
- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription) ;
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.

### ▪ Modalités d'évaluation et de validation

En cours de formation, des évaluations formatives permettront d'évaluer la progression des stagiaires. En vue de l'obtention du certificat de formateur SST, 2 épreuves certificatives sont organisées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence : la 1<sup>ère</sup> en début de 2<sup>ème</sup> semaine, la 2<sup>ème</sup> en fin de formation. Le certificat (modèle national) est obtenu dès lors que l'ensemble des 7 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification. Il est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée. La validité de ce certificat est fixée à 3 ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage MAC tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

### ▪ Moyens techniques et méthodes pédagogiques

- Formation en salle, exposés et documentation ;
- Cas pratiques sur mannequins ou entre les stagiaires avec outils de simulation d'accident.

### ▪ Profil du formateur

- Dispensateur de la formation : entité habilitée de niveau 2.
- Qualification du formateur : certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS et titulaire du certificat de « Formateur de formateurs SST » valide.

MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : [contact@magerpro.com](mailto:contact@magerpro.com) - Site internet : [www.magerpro.com](http://www.magerpro.com)

**Domaine de compétences 1 : Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise**

- 1) Justifier la formation SST pour une entreprise
  - o Expliciter l'intérêt de la formation SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
  - o Expliciter l'intérêt de la formation SST dans la démarche de prévention de l'entreprise
- 2) Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités
  - o Analyser les attentes et les besoins de l'entreprise
  - o Repérer les freins et les ressources mobilisables dans l'entreprise

**Domaine de compétences 2 : Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST**

- 3) S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
  - o Appliquer et argumenter les conduites à tenir
  - o Réaliser et justifier les techniques gestuelles
- 4) Justifier la mise en place d'actions de prévention
  - o Identifier des risques professionnels
  - o Apprécier la pertinence des propositions d'amélioration et formuler des pistes

**Domaine de compétences 3 : Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST**

- 4) Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
  - o Tenir compte des documents spécifiques du dispositif SST
  - o Intégrer des modalités de mise en œuvre adaptées aux objectifs pédagogiques préalablement définis
  - o Définir des modalités d'évaluation formative et des indicateurs de réussite
- 5) Animer une action de formation
  - o Mettre en œuvre le déroulé pédagogiques préparé
  - o S'adapter aux caractéristiques du public à former
  - o Gérer des dysfonctionnements et effectuer les régulations adéquates
- 6) Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
  - o Effectuer des évaluations formatives favorisant l'émergence des points forts et des axes d'amélioration
  - o Réaliser les épreuves certificatives définies par le référentiel de certification
- 7) S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST
  - o Utiliser les outils de gestion prévus par le réseau prévention
  - o Assurer le suivi administratif des stagiaires